

LISTE DES GARANTIES POUVANT ÊTRE ACTIVÉES

- Remboursement des frais médicaux suite à un Accident du travail et extra-professionnel
- Indemnité forfaitaire suite à un Accident du travail avec Hospitalisation comprise entre 16 et 29 jours
- Indemnité forfaitaire suite à un Accident du travail avec Hospitalisation d'une durée égale ou supérieure à 30 jours
- Indemnité forfaitaire pour Invalidité Permanente suite à un Accident du travail
- Remboursement des Frais Médicaux pour Acc. du travail avec rééducation neuromotrice d'une durée > 60 jj. mais < 181 jj.
- Remboursement des Frais Médicaux pour Acc. du travail avec rééducation neuromotrice d'une durée > 180 jj. Mais < 361 jj.
- Remboursement des Frais Médicaux pour Acc. du travail avec rééducation neuromotrice d'une durée > 360 jj
- Frais de Soins pour Acc. du travail avec rééducation neuromotrice grave traumatisme crânien et/ou lésion de la moelle épinière
- Indemnité de Nourriture et de Logement de l'accompagnateur pour rééducation qui a lieu à l'extérieur de la Province de résidence indemnité journalière de 50,00 euros pour un maximum de 90 jours
- Indemnité de Nourriture et de Logement de l'accompagnateur pour rééducation qui a lieu à l'extérieur de la Région de résidence indemnité journalière de 75,00 euros pour un maximum de 90 jours
- Remboursement des Frais de transport en ambulance pour rééducation qui a lieu à l'extérieur de la Province de résidence
- Remboursement des Frais de transport en ambulance pour rééducation qui a lieu à l'extérieur de la Région de résidence
- Remboursement des Frais Dentaires supportés suite à un Accident du travail
- Capital en cas de Décès pour Acc. du Travail avec doublement de la somme en cas d'enfants avec handicap ou d'un âge < 14 ans
- Indemnité de funérailles pour le cas de décès suite à un Accident du Travail
- Remboursement des Frais Médicaux suite à une Maladie Professionnelle qui détermine une I.P. d'un niveau égal ou > à 55 %
- Indemnité de funérailles pour le cas de Décès suite à une Maladie Professionnelle

Signature de l'Assuré s'il est majeur ou bien des deux parents (ou l'éventuel tuteur) s'il est mineur. En cas de décès de l'Assuré le formulaire devra être signé par chaque ayant droit à l'indemnité. En apposant votre signature vous confirmez les informations fournies sur la gauche et la justesse de l'iban indiqué pour l'éventuelle indemnité.

Lieu et date

Prénom et nom de l'Assuré (ou celui qui en tient lieu s'il est mineur)

Signature

En cas de décès de l'Assuré Nom et Prénom des ayants droit

Notice d'information portée à la connaissance des utilisateurs du FONDS pour le traitement des données personnelles.

Aux termes des art. 13 et 14 du Règlement UE N°2016/679 (Règlement européen en matière de protection des données personnelles - RGPD) et en rapport aux données personnelles que l'on a l'intention de traiter, nous informons la personne concernée de ce qui suit :

Identité et données de contact du Responsable du traitement.

Ci-après nous vous indiquons nos références auxquelles vous pourrez vous adresser pour toute explication.

- Le Responsable du traitement est : Sanedil (Via Giuseppe Antonio Guattani, 9 - 00161, Rome)
- Le « Délégué à la protection des données » peut être contacté par courriel à l'adresse : privacy@fondosanedil.it.

Finalités du traitement auxquelles sont destinées les données personnelles et la base juridique s'y rapportant.

Ci-après nous vous indiquons la raison pour laquelle nous vous demandons vos données personnelles.

Les données fournies sont collectées en vue de s'acquitter des obligations prévues pour les utilisateurs du fonds sanitaire complémentaire pour le bâtiment (Art. 6, lettre b, du RGPD).

Les données fournies seront traitées, en outre, dans l'intérêt légitime de SANEDIL, pour l'exécution d'activités d'analyse des données (à l'exception des données particulières) selon les paramètres de service offert, emplacement géographique et autres en vue d'améliorer le service offert et pour l'éventuel exercice et défense de droits en justice (Art.6, lettre f, du RGPD).

L'emploi des données pour les finalités susvisées est obligatoire. L'absence des données et/ou l'éventuel refus au traitement comportera l'impossibilité pour le Responsable de s'acquitter des obligations susmentionnées.

Catégorie des données personnelles traitées.

Ci-après nous vous indiquons les types de données personnelles que nous traitons.

Dans le cadre des finalités du traitement mentionnées au paragraphe précédent, nous traiterons les données personnelles qui font partie de la catégorie des données d'identification comme :

- les données d'état civil et de contact (prénom, nom, date de naissance, numéro d'identification fiscale, adresse, téléphone, etc.) ;
- les données professionnelles (employeur, type de contrat, durée du rapport, rétribution) ;
- les coordonnées bancaires.

Nous traiterons, en outre, des catégories particulières de données personnelles (concernant votre santé), indispensables pour vous fournir les services requis.

Catégories de destinataires des données personnelles.

Ci-après nous indiquons qui pourra traiter les données personnelles et à qui elles pourront être communiquées.

Pour les finalités susmentionnées, les données personnelles que vous avez fournies pourront être mises à disposition :

- Des salariés et des collaborateurs du Responsable, dans leur qualité de préposés autorisés au traitement des données.
- Aux tiers qui exercent des activités pour le compte du Responsable, dans leur qualité de Responsables autonomes (UNISALUTE pour les prestations et UNIPOLSAI pour les remboursements), ou Délégués au traitement (OPENBOX pour la gestion des systèmes d'information et des Caisses du Bâtiment, pour l'exercice d'activités d'interface avec les inscrits).
- Aux Autorités judiciaires ou de surveillance, administrateurs, entités et organismes publics.

Principes généraux.

Ci-après nous indiquons les aspects généraux qui caractérisent le traitement des données personnelles.

Les données seront traitées de manière légale, correcte et transparente vis-à-vis de la personne concernée, collectées pour les finalités indiquées plus haut, limitées et conservées autant que nécessaire avec des mesures de sécurité appropriées.

Les données seront traitées uniquement dans les pays UE ou dans ceux pour lesquels il existe une décision d'adéquation.

Les données personnelles ne feront pas l'objet de communication ou de diffusion en-dehors des catégories de destinataires indiquées au point précédent.

Les données ne peuvent être traitées pour des processus décisionnels automatisés.

Période de conservation des données personnelles.

Ci-après nous indiquons pendant combien de temps nous conserverons les données personnelles.

Les données personnelles collectées pour les finalités indiquées au paragraphe précédent seront traitées et conservées au maximum pendant 10 ans à compter du dernier enregistrement. Des délais plus longs seront possibles en cas de contentieux jusqu'à la fin de ces derniers.

Droits pouvant être exercés.

Ci-après nous indiquons tous les droits que nous vous garantissons sur les données personnelles.

Conformément à ce qui est prévu au Chapitre III, Section I, RGPD, vous avez le droit de :

- Demander l'accès, la rectification, l'effacement, l'opposition au traitement des propres données.
- Retirer le consentement à tout moment, sans compromettre la licéité du traitement basée sur le consentement donné avant le retrait.
- Présenter une réclamation à une autorité de contrôle.

Vous pourrez exercer ces droits (à l'exception du dernier) en envoyant simplement une demande par courriel à l'adresse du Responsable, susmentionné.

NOTICE D'INFORMATION À LA PERSONNE CONCERNÉE AU SUJET DE L'USAGE DE SES DONNÉES PERSONNELLES ET SUR SES DROITS

Madame/Monsieur,

Aux termes des Art. 13 et 14 Règlement (UE) n° 679/2016 – Règlement général sur la protection des données (ci-après également « le Règlement »), nous vous informons qu'UnipolSai Assicurazioni S.p.A. (ci-après « UnipolSai ») doit utiliser certaines de vos données personnelles pour évaluer le sinistre et vous fournir les prestations d'assurance et de liquidation liées à la police stipulée en faveur des salariés inscrits au Fonds National d'assistance sanitaire complémentaire pour les travailleurs du bâtiment appelé SANEDIL, auxquels on applique des Conventions Nationales du Travail visées à l'art 1 du statut du Fonds ou, quoi qu'il en soit, des salariés d'entreprises inscrits aux Caisses du Bâtiment constituées des parties fondatrices de ce Fonds et/ou des éventuels tiers victimes.

Il s'agit de données personnelles (par exemple : prénom, nom, résidence, date et lieu de naissance, profession, numéro de téléphone fixe et mobile, adresse courriel) que vous ou d'autres personnes¹ nous fournissez ; parmi celles-ci il pourrait y avoir également d'éventuelles catégories particulières de données personnelles² et, notamment, relatives à votre santé, si elles s'avèrent effectivement indispensables pour fournir les prestations d'assurance requises ou prévus en votre faveur (liquidation du sinistre).

L'apport de ces données est nécessaire pour la liquidation du sinistre³ et, dans certains cas, obligatoire selon la loi, règlement, réglementation communautaire ou selon les dispositions données par des entités telles que l'Autorité Judiciaire ou d'autres Autorités, même de surveillance⁴; en l'absence de ces données, nous ne pourrions pas vous fournir correctement les prestations requises. La communication de certaines données facultatives (concernant vos coordonnées) peut, en outre, s'avérer utile pour faciliter l'envoi d'avis et de communications de service.

Vos données seront utilisées à des fins étroitement liées à l'activité d'assurance et de liquidation comme, entre autres, (i) la fourniture des prestations contractuelles et des services d'assurance que vous avez demandés et l'exécution des obligations réglementaires, administratives et comptables correspondantes, (ii) l'exercice d'activités de prévention et de lutte contre les fraudes, (iii) l'éventuel exercice et défense des droits en justice, ainsi (iv) que l'exercice d'activités d'analyses des données (à l'exception des données particulières), selon les paramètres du produit, caractéristiques de la police et des informations sur la sinistralité, corrélées à des évaluations statistiques et tarifaires ; le cas échéant, pour ces finalités ainsi que les activités administratives et comptables correspondantes, vos données pourront en outre être acquises et utilisées par les autres sociétés de notre Groupe⁵. Le traitement pour les fins visées aux points (ii), (iii) et (iv) est nécessaire pour poursuivre les intérêts légitimes de notre Société et des autres Sociétés de notre Groupe au déroulement des activités susmentionnées.

Vos données seront traitées, pour les activités de liquidation qui y sont liées et pourront être communiquées aux personnes, publiques ou privées, internes et externes à la Société, impliquées dans la prestation des services d'assurance qui la concernent⁶ ou dans des opérations nécessaires pour l'exécution des obligations liées à l'activité d'assurance/de liquidation⁴, compte tenu également, même si ceci n'est pas obligatoire selon la loi, des intérêts légitimes de notre Société et des personnes susmentionnées à effectuer ces prestations et opérations par rapport au sinistre qui vous concerne. Pour des exigences particulières de prévention et vérification des fraudes, les données pourront être communiquées également à des sociétés d'assurance qui n'appartiennent pas au Groupe, si elles sont indispensables pour que notre Société et/ou ces dernières sociétés puissent poursuivre des intérêts légitimes corrélés à ces exigences ou, quoi qu'il en soit, pour effectuer des enquêtes défensives et la production juridique des droits dans le domaine pénal.

Nous pourrions traiter vos éventuelles données personnelles qui font partie de catégories particulières de données (par exemple, relatives à votre état de santé) uniquement après avoir obtenu votre consentement explicite⁷, quoi qu'il en soit nécessaire, en vue de la gestion et de la liquidation du sinistre.

Vos données ne feront pas l'objet de diffusion, elles seront traitées avec des modalités et des procédures appropriées, même informatiques et télématiques, et pourront être connues par le personnel en charge des structures de notre Société spécialement autorisée à les traiter, en qualité de Préposé, pour poursuivre les fins susmentionnées. A cet effet certaines de ces données pourront être communiquées également à d'autres personnes liées au secteur d'assurance et de réassurance et, pour certains services, à des personnes de confiance qui s'acquittent pour notre compte de tâches de nature technique, opérationnelle et d'organisation⁸. Vos données personnelles seront conservées conformément aux mesures de sécurité prévues par la réglementation relative à la protection des données personnelles et seront conservées pendant la durée du contrat d'assurance et, à son terme, pendant les délais prévus par la réglementation en matière de conservation de documents administratifs, comptables, fiscaux, contractuels et d'assurance (normalement, 10 ans). Le Fonds nationale d'assistance sanitaire complémentaire pour les salariés du bâtiment nommé SANEDIL (en qualité de Contractant de la police) pourra avoir connaissance de certaines données relatives au sinistre vous concernant (par exemple, le numéro de sinistre, la date de la déclaration, la date du sinistre, l'année de l'événement, la description du type de sinistre), à l'exception des données appartenant à des catégories particulières, en vue de garantir son intérêt légitime à surveiller l'évolution et les coûts de la police.

La réglementation sur la confidentialité (art. 15-22 du Règlement) vous garantit le droit d'accéder à tout moment aux données vous concernant, ainsi qu'à obtenir leur rectification et/ou intégration, si elles sont inexacts ou incomplètes, leur effacement ou la limitation de leur traitement, si les conditions sont réunies, l'opposition à leur traitement pour des raisons liées à votre situation particulière, la portabilité des données que vous avez fournies, si elles sont traitées de manière automatisée pour les prestations contractuelles que vous avez demandées, dans les limites des dispositions du Règlement (art. 20), ainsi que le droit de retirer votre consentement pour les finalités du traitement qui le demandent (comme l'utilisation des données relatives à la santé), sans préjudice de la licéité du traitement effectué jusqu'au moment du retrait.

Le Responsable du traitement de vos données est UnipolSai Assicurazioni S.p.A. (www.unipolsai.it) dont le siège est sis Via Stalingrado 45 - 40128 Bologne.

Le « Délégué à la protection des données » est à votre disposition pour tout éventuel doute ou explication : à cet effet vous pourrez le contacter auprès du siège indiqué d'UnipolSai Assicurazioni S.p.A., à l'adresse privacy@unipolsai.it à laquelle vous pourrez vous adresser, ainsi que pour exercer vos droits, même pour connaître la liste actualisée des catégories des destinataires des données ayant trait à la note (6). Sans préjudice de votre droit de présenter une réclamation à l'Autorité italienne, au Garant de la Confidentialité, le cas échéant, pour protéger vos données personnelles et vos droits en la matière.

¹ Par exemple les contractants de polices collectives ou individuelles qui vous qualifient comme assuré, bénéficiaire, propriétaire des biens assurés ou victime (voir les polices de responsabilité civile), ainsi que des banques de données pouvant être consultées avant, durant l'embauche ou durant la phase de liquidation.

² Ce sont les données aptes à révéler non seulement l'état de santé, mais également l'origine raciale ou ethnique, les convictions religieuses ou philosophiques, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, ainsi que les données génétiques ou biométriques visant à identifier univoquement une personne. Dans des cas précis, si ceci est strictement nécessaire à des fins autorisées au niveau réglementaire (comme la prévention des fraudes) et sur la base des conditions susmentionnées, notre Société peut également collecter et traiter des données concernant d'éventuelles condamnations pénales ou des délits.

³ Par exemple, pour préparer la liquidation des sinistres, le paiement ou l'exécution d'autres prestations ; pour l'acquiescement d'autres obligations contractuelle particulières ; pour la prévention et la constatation, de concert avec les autres Sociétés du Groupe, des fraudes à l'assurance et les actions en justice s'y rapportant ; pour la constitution, l'exercice et la défense des droits de l'assureur ; pour la gestion et le contrôle interne ; pour des activités statistique-tarifaires,

⁴ Pour l'exécution d'obligations légales spécifiques, par exemple pour les (i) dispositions d'IVASS, CONSOB, COVIP, Banca d'Italia, AGCM, Garant de la Confidentialité, (ii) obligations en matière de contrôles fiscaux avec les communications correspondantes à l'Administration financière, (iii) obligations en matière d'identification, conservation et vérification appropriée de la clientèle et pour la signalisation d'opérations suspectes aux termes de la réglementation en matière d'anti-recyclage et de lutte au financement du terrorisme (D. Lgs. 231/07), (iv) alimenter des Archives Centrales Informatisées, géré par la Consap pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances (en tant que Responsable) à des fins de prévention des fraudes à travers l'usurpation d'identité, (v) alimenter d'autres banques de données auxquelles la communication des données est obligatoire, comme, par ex. il Casellario Centrale Infortuni (Casier Central des Accidents du Travail) et la Banque de Données SITA ATRC sur les Attestations de Risque d'NIA. La liste complète est disponible auprès de notre siège ou chez le Délégué à la protection des données.

⁵ Groupe Unipol, avec société mère Unipol Gruppo S.p.A. Pour plus d'informations, voir la liste des sociétés du Groupe disponible sur le site d'Unipol Gruppo S.p.A. www.unipol.it.

⁶ Notamment, vos données pourront être communiquées et/ou traitées par la Société responsable du traitement de votre sinistre, par des sociétés du Groupe Unipol (la liste complète des sociétés du Groupe Unipol est visible sur le site d'Unipol Gruppo S.p.A. www.unipol.it) et par des personnes qui font partie de la « chaîne d'assurance », en Italie et éventuellement, chaque fois que nécessaire, pour la prestation des services requis (par exemple, dans le cadre de la garantie assistance), dans les Pays de l'Union Européenne ou même en dehors de la UE, comme : d'autres assureurs ; co-assurances et réassureurs ; intermédiaires d'assurance et de réassurance et d'autres voies d'acquisition de contrats d'assurance ; banques ; médecins conseil ; experts ; avocats ; investigateurs privés ; ateliers ; sociétés de services pour le quittancement ; cliniques ou établissements sanitaires conventionnés ; ainsi qu'à des entités et organismes, même propres au secteur d'assurance ayant une nature publique ou associative pour l'acquiescement d'obligations réglementaires et de surveillance (comme, par ex. CONSAP) ; d'autres banques de données auxquelles la communication des données est obligatoire, comme, par exemple, le Casier Central des Accidents du Travail (la liste complète est disponible auprès de notre siège ou chez le Responsable pour la Réponse). L'éventuel transfert de vos données personnelles à des personnes établies hors de l'Union Européenne sera quoi qu'il en soit effectué selon les limites et les prescriptions visées dans la réglementation européenne, le Règlement (UE) n° 679/2016 et les mesures du Garant de la Confidentialité.

⁷ Sans préjudice du traitement de ces données, si cela est indispensable pour certaines exigences liées au déroulement d'enquêtes défensives et à la défense des droits dans le domaine pénal par rapport à des éventuels comportements illicites ou frauduleux.

⁸ Par exemple, les sociétés des services informatiques et télématiques et d'archivage ; les sociétés de services auxquelles la gestion, la liquidation et le paiement des sinistres ont été confiés, les sociétés de soutien aux activités de gestion y compris les sociétés des services postaux ; les sociétés d'audit et de conseil ; les sociétés d'information commerciale pour les risques financiers ; les sociétés de services pour le contrôle des fraudes ; les agences de recouvrement ; d'autres personnes ou banques de données vis-à-vis desquelles la communication des données est obligatoire.

Déclaration à ne pas transmettre à UnipolSai Assicurazioni S.p.A.

ÉVENTUELLE PROCURATION À L'INTERMÉDIAIRE M./Me _____

né/e à _____ (Prov. ____), le ____/____/_____, qui a été mandaté/e de remettre cette demande d'activation du service et/ou de la demande de remboursement, y compris la documentation s'y rapportant éventuellement jointe, au guichet des Caisses du Bâtiment de référence, uniquement en vue d'obtenir les prestations prévues par le Plan Sanitaire Sanedil.

Signature de l'Assuré s'il est majeur ou bien des deux parents (ou l'éventuel tuteur) s'il est mineur. En cas de décès de l'Assuré le formulaire devra être signé par chaque ayant droit à l'indemnité.

Lieu et date

Prénom et nom de la personne concernée
(ou celui qui en tient lieu) s'il est mineur
En cas de décès de l'Assuré Nom et Prénom des ayants droit

Signature

* Joindre une copie des papiers d'identité du Délégué. La signature doit être apposée en entier et lisible et ne doit pas être authentifiée